



VIDÉOCONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ESPACE 20 novembre 2020

Les ministres chargés de la politique spatiale débattront des moyens de renforcer la compétitivité de l'industrie spatiale de l'UE dans l'économie spatiale mondiale et d'accroître le rôle joué par l'UE dans l'élaboration des régimes réglementaires internationaux. La vidéoconférence, qui sera présidée par M. Peter Altmaier, ministre fédéral allemand de l'économie et de l'énergie, débutera à 9 heures et devrait s'achever vers 10 h 45. En marge du Conseil, les ministres participeront ensuite à une vidéoconférence du Conseil de l'Agence spatiale européenne (ASE) au niveau ministériel, suivie d'une vidéoconférence du dixième Conseil espace, réunissant le Conseil de l'UE et le Conseil de l'ASE, qui devrait s'achever vers 14 heures.

~ ~ ~

Point presse: : Lundi 16 novembre 2020 à 13 heures

Conférence de presse:

Vendredi 20 novembre vers 14 h 30

* * *

[Vidéoconférence des ministres chargés de la politique spatiale](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Le rôle de l'Europe dans l'économie spatiale mondiale

Les ministres tiendront un débat d'orientation informel sur le rôle de l'Europe dans l'économie spatiale mondiale. Plus spécifiquement, ils procéderont à un échange de vues sur la manière dont l'UE peut renforcer la compétitivité de son industrie spatiale et jouer un rôle plus important dans l'élaboration des régimes réglementaires internationaux.

Les ministres seront invités à structurer leurs interventions autour des trois questions suivantes:

- "1) Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'industrie spatiale européenne en ce qui concerne son rôle sur les marchés internationaux?
- 2) Quelles mesures spécifiques convient-il de prendre, notamment en ce qui concerne des conditions équitables pour le marché mondial, la gestion du trafic spatial, le financement spatial ainsi que la protection des droits de propriété intellectuelle et la cybersécurité?
- 3) Quel rôle l'Europe devrait-elle assumer dans les processus de négociation multilatéraux en rapport avec le secteur spatial?"

[Politique spatiale de l'UE \(informations générales\)](#)

Politique spatiale européenne - Préparation de la réunion du Conseil espace

Les ministres prépareront la réunion du dixième Conseil espace², qui se tiendra par vidéoconférence en marge du Conseil "Compétitivité". Dans le cadre de ces travaux de préparation, le Conseil a récemment adopté des conclusions (voir lien ci-dessous).

Le Conseil espace tiendra un débat d'orientation sur la contribution européenne à la définition de principes clés pour l'économie spatiale mondiale. Dans ce contexte, les ministres seront invités à procéder à un échange de vues sur la question suivante:

"Quelles sont les actions, notamment programmatiques, politiques et réglementaires, nécessaires de la part de l'UE, de l'ASE et de leurs États membres respectifs pour:

- a) construire une économie spatiale européenne solide et compétitive au niveau mondial et soutenir la relance après la crise de la COVID-19,
- b) favoriser l'autonomie, la sécurité et la résilience spatiales européennes, et
- c) renforcer la coopération spatiale européenne, y compris la durabilité de la transition écologique et numérique?"

À l'issue du Conseil espace, la présidence allemande du Conseil de l'UE et les présidences française et portugaise du Conseil de l'ASE publieront un compte rendu commun des discussions menées lors du Conseil espace.

[Principes clés pour l'économie spatiale mondiale: le Conseil de l'UE adopte des conclusions \(communiqué de presse\)](#)

Divers

Programme de travail de la prochaine présidence

La délégation portugaise présentera brièvement les priorités de sa présidence à venir dans le domaine spatial.

² Le Conseil espace est une réunion conjointe et concomitante du Conseil de l'UE (Compétitivité - formation "espace") et du Conseil de l'ASE au niveau ministériel. C'est une enceinte qui permet à l'UE et à l'ASE de coordonner les activités de coopération en matière de politique spatiale européenne. L'ASE est composée de 22 États membres: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie et Suède (qui sont aussi des États membres de l'UE) + Royaume-Uni, Norvège et Suisse. Le Canada siège aussi au Conseil espace et participe à certains projets dans le cadre d'un accord de coopération. La Slovaquie a le statut de membre associé. Sept autres États membres de l'UE ont des accords de coopération avec l'ASE: Bulgarie, Chypre, Croatie, Lettonie, Lituanie, Malte et Slovaquie. Pour en savoir plus sur l'ASE, voir www.esa.int.